



**PROPOSITIONS POUR PROTÉGER
NOTRE TERRITOIRE AGRICOLE**

Élections générales - Québec 2026

Équiterre



Protec
[terre]

DE FERMIERÈRE
FAMILLE



Protéger nos terres agricoles pour les générations actuelles et futures

Notre territoire agricole est **menacé** : le Québec a perdu plus de 61 000 hectares¹ sous la pression incessante de l'étalement urbain des dernières décennies. Ces terres sont perdues à jamais, alors que les sols prennent des milliers d'années à se régénérer².

Notre territoire agricole est **rare et fragile** : seulement 2 % du territoire québécois est cultivable³. Cela représente à peine 0,24 hectare⁴ par habitant, moins que de nombreuses provinces canadiennes, que des pays européens comme la France et le Royaume-Uni, ou bien que les États-Unis. C'est peu de marge de manœuvre pour assurer notre autonomie alimentaire.

Notre territoire agricole est **inaccessible** : le prix des terres agricoles a augmenté en moyenne de 980 % entre 1997 et 2024⁵ et les terres de faible ou moyenne superficie se font de plus en plus rares. La spéculation foncière, l'accaparement et la financiarisation des terres agricoles contribuent à ce phénomène, minant la capacité de la relève à se lancer en agriculture.

Enfin, notre territoire agricole est **dégradé** : les sols de régions comme la Montérégie et le Centre-du-Québec sont en grande partie détériorés⁶. Cela pose de sérieux problèmes de résilience naturelle face aux changements climatiques, alors que la hausse des inondations, sécheresses et ravageurs menace directement la rentabilité des fermes.

Pour assurer notre autonomie alimentaire actuelle et future, nous devons collectivement prendre soin de notre territoire agricole. En ce sens, **l'Alliance SaluTERRE est fière de proposer des solutions concrètes** à nos futur(e)s élu(e)s.

¹ Depuis 1998, selon le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), « Fascicule 1 », 2023.

² Renee Cho, « Why Soil Matters », State of the Planet (blog), 12 avril 2012, <https://news.climate.columbia.edu/2012/04/12/why-soil-matters/>

³ « L'agriculture au Québec – UPA », consulté le 11 mai 2026, <https://www.upa.qc.ca/citoyen/apprendre/lagriculture-au-quebec>

⁴ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), « Consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain. Fascicule 1 : Le territoire agricole », 2023

⁵ Financière agricole Canada (FAC), Historique de la valeur des terres agricoles de FAC, 1986-2024, 2025

⁶ Caron, J., et al, (2025). Using relative gas diffusivity to highlight soil compaction issues with possible effects on N efficiency in grain corn production, southern Quebec, Canada. Vadose Zone Journal, 24(3), e70019

Un patrimoine **menacé** : connaître, planifier et encadrer le territoire

Créer un Observatoire du foncier agricole indépendant afin d'analyser le foncier agricole de manière indépendante et transparente.

- Le mandat de cet observatoire serait d'étudier l'état, les acteurs et les dynamiques qui contribuent à la spéculation et à la perte de terres agricoles afin de formuler des recommandations sur l'encadrement du foncier agricole.

Mettre en place des mesures de contrôle des transactions foncières agricoles afin d'atténuer les phénomènes néfastes pour la protection et l'accès au territoire agricole.

- L'évaluation et l'approbation des transactions en fonction de critères visant à contrer l'étalement urbain, la spéculation, la concentration et l'accaparement des terres permettraient de soutenir l'établissement de la relève et la viabilité des fermes.

Moderniser et arrimer les outils de planification territoriale afin de permettre aux instances municipales et régionales de mieux protéger et valoriser leur territoire agricole.

- Cette modernisation passe par l'ajout de cibles rigoureuses de superficies agricoles à préserver face à l'artificialisation des sols, ainsi qu'une systématisation et un arrimage entre Schémas d'aménagement et de développement (SAD), Plans de développement de la zone agricole (PDZA) et Plans de développement d'une communauté nourricière (PDCN) favorisant l'accès à une alimentation saine, locale et écoresponsable.

Ces mesures sont essentielles pour mieux préserver le territoire agricole car elles permettent une meilleure compréhension, planification et protection territoriale.

Un patrimoine **inaccessible** : faciliter l'accès aux terres

Mettre en place des mécanismes de compensation afin de faciliter l'accès aux terres et le transfert à la relève.

- Ces mécanismes comblent l'écart entre la valeur agronomique (valeur établie en fonction des revenus agricoles potentiels) et la valeur marchande (valeur établie en fonction du marché spéculatif) pour sortir les terres agricoles du marché spéculatif et les protéger à perpétuité, offrir un meilleur accès et transfert de la terre, tout en offrant une compensation juste aux propriétaires.

Soutenir la création de fiducies d'utilité sociale agroécologiques (FUSA) et de modèles variés de propriété afin de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole.

- La prolifération de modèles d'établissement alternatifs tels que les FUSA, les coopératives et les motels agricoles nécessite la mise en place d'un fonds de soutien gouvernemental permettant notamment l'acquisition de terres et une adaptation de l'environnement réglementaire et fiscal.

Ces mesures sont essentielles pour faciliter l'accès aux terres, car elles permettent de favoriser l'établissement d'une relève agricole, de ralentir la pression inflationniste sur le prix des terres, de protéger la vocation agricole à perpétuité des terres et de dynamiser les collectivités.

Un patrimoine **rare et fragile** : revitaliser notre territoire et renforcer notre autonomie alimentaire

Soutenir les entreprises agricoles vers une territorialisation de leurs opérations afin d'assurer une plus grande diversification des cultures et le développement de circuits courts.

- Ce soutien implique une révision des programmes pour le développement territorial et sectoriel pour renforcer la diversification agricole et les circuits courts, un incitatif fiscal à l'achat de fruits et légumes locaux, la mise en place d'instances de gouvernance territoriale et le financement d'infrastructures locales (abattage, transformation, distribution, etc.).

Améliorer les programmes d'établissement de la relève et assurer un financement stable et pérenne de l'ARTERRE afin de faciliter le transfert des fermes et l'accompagnement de la relève agricole.

- Les programmes gouvernementaux - notamment leurs critères, montants et périodes d'inscription - doivent être ajustés afin de soutenir la relève qui fait face à des conditions d'établissement de plus en plus difficiles
- L'ARTERRE offre un service d'accompagnement et de jumelage qui est essentiel pour assurer le transfert des fermes entre cédants et aspirant(e)s agriculteur(-trice)s et accompagner la relève agricole, mais son financement est instable et fluctue selon les régions. Il est nécessaire d'assurer un financement national complet et prévisible du service.

Faciliter l'offre de logement à la ferme afin de permettre un meilleur établissement de la main d'oeuvre agricole

- La mise en place de logements temporaires ou amovibles (ex : yourte, mini-maison, roulotte) ou l'aménagement de logements au sein de bâtiments de ferme existants répondent aux besoins de logement à court-terme pour les producteur(ric)e(s) et leurs employé(e)s, tout en protégeant contre des dérives coûteuses.

Ces mesures sont essentielles pour revitaliser nos territoires agricoles, car elles favorisent l'établissement, la pérennité et le transfert des entreprises, la création d'emplois, en plus de renforcer notre autonomie alimentaire dans un contexte international instable.

Un patrimoine **dégradé** : prioriser la santé des sols et la résilience des entreprises agricoles

Renforcer les mesures d'éco-conditionnalité et l'adaptation des programmes afin d'inciter les agriculteur(-trice)s à adopter des pratiques bénéfiques à la santé des sols et à la protection de la biodiversité.

- L'adoption de pratiques bénéfiques pour la santé des sols (ex : travail réduit du sol, les rotations de cultures et les cultures de couverture) et la biodiversité (ex : bandes riveraines, haies brise-vent) est soutenue par la bonification des programmes d'adaptation aux changements climatiques et permet aux agriculteur(-trice)s d'accéder à davantage de programmes de financement.
- L'adaptation des programmes de gestion des risques favorise la diversification des cultures et contribue à une meilleure santé des sols, notamment pour les entreprises de taille modeste qui adoptent de telles pratiques.

Augmenter le transfert des connaissances sur le terrain de pratiques bénéfiques à la santé des sols afin d'accompagner les agriculteur(-trice)s dans leur adoption.

- La bonification de programmes existants - tels que le programme Services-conseils et le programme Prime-Vert - dédiés au transfert des connaissances sur le terrain permet un accompagnement soutenu stimulant l'adoption des pratiques bénéfiques à la santé des sols.

Ces mesures sont essentielles pour améliorer la résilience des entreprises agricoles car elles favorisent la santé des sols et la protection de la biodiversité, ce qui est non seulement bénéfique pour protéger la qualité de l'eau, mais aussi pour améliorer les rendements et la résilience face aux changements climatiques.



À propos de l'Alliance SaluTERRE

L'Alliance SaluTERRE est une coalition d'organisations membres issues des milieux agricole, environnemental et de l'aménagement, et soutenue par de nombreuses organisations du Québec œuvrant en agriculture, alimentation, aménagement, environnement et un mouvement de société en faveur de la protection des terres agricoles.

Le travail des membres de la coalition est soutenu par un comité avisé formé par Patrick Mundler et Jean Larose. Notre objectif est de concrétiser des changements à fort impact pour accroître la protection des terres et des activités agricoles en informant la population ainsi que les décideurs de tous les paliers.

Équiterre



Protec
[terre]

DE FERMIERÈRE
FAMILLE

